



Si on lisait à voix haute / Les petits champions de la lecture Rapport de jury – Session 2022-23

1. Présentation générale des deux concours

Les concours « Si on lisait à voix haute » et « Les petits champions de la lecture », respectivement destinés au second et au premier degré, proposent à tous les élèves de France, du CM1 à la terminale, de réaliser une prestation de lecture à voix haute d'un texte qu'ils ont eux-mêmes choisi. Ainsi, ces concours, qui sont importants partout, sont à Mayotte porteurs d'un sens particulièrement fort. En effet, dans un contexte où les difficultés des élèves sont souvent très lourdes dans les apprentissages de la lecture et de l'écriture, et ce fréquemment jusqu'à la fin du niveau secondaire, ils contribuent à leur redonner le goût de lire, sans lequel il est très difficile d'apprendre à bien écrire.

Si les détails de l'organisation ne sont pas rigoureusement identiques entre les deux concours, ils fonctionnent globalement de la même manière : chaque classe inscrite est appelée à désigner, selon les modalités fixées par le professeur, un champion de classe qui va participer à la deuxième étape, à l'échelle académique. Lors de cette deuxième étape, un jury académique départage les champions de chaque classe et propose un certain nombre de lauréats pour la troisième étape, la finale nationale.

Les deux concours insistent sur les mêmes points : l'importance pour les élèves de choisir eux-mêmes le ou les textes qu'ils vont lire, de lire dans la mesure du possible dans un véritable livre (et pas un extrait photocopié ou imprimé sur une feuille volante), de lire devant un public, enfin sur la différence entre une lecture à voix haute et une récitation par cœur ou un jeu théâtral.

C'est cette proximité des deux concours, ainsi que le caractère souvent semblable des écueils rencontrés par les candidats, mais aussi des qualités dont ils font montre, qui justifient un rapport de jury unique.

2. Qualité générale des prestations

Pour « Les petits champions de la lecture », les champions de chaque classe passent physiquement devant un jury, lors d'une demi-journée consacrée à l'événement au niveau académique. Le lieu choisi, toujours une bibliothèque, permet de mettre en avant et de valoriser le livre et son univers. Pour « Si on lisait à voix haute », les professeurs filment le lauréat de chaque classe ; ce sont ces vidéos que le jury doit départager.

Dans les deux cas, le jury tient avant tout à souligner la grande qualité générale du travail fourni par les élèves comme par les professeurs. Les élèves mettent toujours tout leur cœur à lire les textes qu'ils ont choisis ; au-delà du caractère de chacun, qui parfois transparaît dans les prestations, tous les élèves, qu'ils soient déjà très à l'aise à l'oral ou plus réservés, parfois plus timides, font preuve d'un plaisir évident et communicatif.

Beaucoup d'entre eux manifestent par ailleurs une grande fluidité dans la lecture à voix haute, voire pour quelques-uns d'un véritable talent pour faire vivre un texte. Ainsi, certains candidats savent déjà très bien faire varier les voix des personnages quand ils lisent un dialogue, mais aussi, ce qui est souvent plus difficile, moduler le rythme et la vitesse de lecture ou la force de la voix en fonction du sens du texte.

Il est donc parfois difficile pour le jury de départager les candidats dont les prestations, pour les plus à l'aise dans l'exercice du moins, sont souvent très comparables. Les petits défauts dans certaines prestations peuvent alors faire toute la différence et déterminer le choix du jury.

3. Conditions de lecture

La question des conditions de lecture ne se pose pas dans le cas des « Petits champions de la lecture », les lauréats de chaque classe lisant leur texte devant le jury dans une salle adaptée et généralement à peu près silencieuse.

En revanche, pour ce qui concerne « Si on lisait à voix haute », les vidéos sont souvent très inégales par les conditions dans lesquelles les élèves font leur lecture. Des bruits de fond parasites, outre qu'ils perturbent évidemment l'élève en train de lire, sont également très désagréables et gênants pour le jury.

Bien sûr, il n'est pas toujours facile, surtout dans les établissements scolaires de Mayotte, où les élèves sont très nombreux, de trouver un lieu et un temps isolés et silencieux. Toutefois, il semble qu'en anticipant la lecture, et en ne choisissant pas le dernier moment pour tourner et envoyer la vidéo du lauréat, il doit être possible de limiter les bruits parasites. Il faut notamment éviter d'enregistrer la vidéo en extérieur, et privilégier un lieu calme, isolé, avec un public réellement silencieux. Par ailleurs, si le choix du lauréat de classe se fait sur la base d'une lecture devant un public – en général la classe elle-même –, la vidéo présentée au jury peut, elle, être tournée sans public.

4. Vitesse de lecture et longueur du texte

Le jury constate que les élèves butent parfois sur la longueur du texte choisi, qui n'est pas forcément compatible avec le format des prestations tel que cadré par le règlement de chaque concours. Ainsi, il importe de choisir des textes qui, sans être trop courts, ne soient pas non plus excessivement longs ; en effet, un trop long texte oblige souvent l'élève à accélérer sa lecture pour entrer dans le temps imparti, ce qui est préjudiciable à la qualité de sa prestation.

Au besoin, les élèves ne doivent pas hésiter à faire plusieurs essais, en lisant confortablement des textes différents, afin de choisir un de ceux qu'ils peuvent lire à un rythme adéquat dans le temps imparti. Les professeurs doivent bien entendu les accompagner dans cette démarche.

5. Articulation et émotion

Un des écueils les plus fréquents, en lien avec la vitesse de la lecture, porte sur l'articulation du texte et sur l'émotion transmise.

L'articulation doit toujours être très claire ; lors du travail préparatoire, il ne faut pas hésiter, au moins comme exercice, à l'exagérer pour en donner l'habitude aux élèves. Le visionnage d'extraits de films, de captations théâtrales ou d'interviews mettant en scène des acteurs ou des comédiens connus pour la clarté de leur diction (tels Fabrice Luchini, Catherine

Deneuve, Jean Rochefort, Isabelle Huppert, Charles Berling, etc.) peut aider, surtout s'il fait l'objet d'un travail permettant aux élèves de comprendre et de conscientiser ce qui fait la différence entre le langage oral ordinaire et quotidien et la manière de parler de ces acteurs lorsqu'ils jouent.

Faire passer l'émotion d'un texte est évidemment la partie la plus difficile de l'exercice. Une bonne lecture à voix haute doit se tenir à l'écart de tous les extrêmes – trop terne ou au contraire artificiellement expressive. Tous les points précédents – conditions et vitesse de lecture, qualité de l'articulation notamment – contribuent à la possibilité pour l'élève lecteur de faire vivre un texte pour son auditoire. Au-delà de ces points, c'est évidemment la compréhension du texte, mais aussi l'amour de l'élève pour ce qu'il lit, qui donneront naissance à une émotion communicative.

6. Choix des textes

Le choix du texte lu par l'élève revêt pour le jury une importance particulière. La première chose qu'il convient de rappeler est que ce choix doit être essentiellement celui de l'élève, guidé par son professeur – et non l'inverse. L'élève doit lire un texte qu'il aime, si possible extrait d'un roman ou d'une autre œuvre littéraire qu'il aime : d'une part parce que ce n'est que comme cela que le concours peut diffuser l'idée de la lecture-plaisir ; d'autre part parce que sa lecture n'en sera que meilleure. Il ne s'agit évidemment pas de laisser l'élève sans guide, ou de s'interdire de lui faire découvrir des œuvres et des passages d'œuvre adaptés à son niveau ; mais cela ne doit pas conduire à choisir à sa place.

Par ailleurs, le jury tient à rappeler qu'aucun avantage, aucun bonus n'est accordé en lien avec certains thèmes ou certains auteurs. Dans les retours que le jury a pu recueillir, il a parfois semblé que certains professeurs s'imaginaient que les élèves qui lisent des textes abordant une problématique sociale d'actualité ou une thématique historique lourde, tels l'environnement ou la guerre, bénéficiaient d'un regard plus bienveillant ; d'autres professeurs semblaient croire que les auteurs dits « locaux », c'est-à-dire issus du territoire où se trouve l'école ou l'établissement scolaire (sans qu'on sache toujours très clairement ce que ce genre de notion recouvre), conféreraient un avantage aux élèves qui les choisiraient.

Le jury rappelle que ce n'est absolument pas le cas. Si valorisation il y a pour certains types d'auteurs ou de textes, elle se porte bien plutôt sur ceux qui sont considérés comme plus difficiles ou exigeants, et pour lesquels la qualité du travail de l'élève pourra ressortir davantage. En même temps que la lecture-plaisir, il s'agit également, ne l'oublions pas, de construire l'esprit critique et d'éduquer le goût des élèves.

Le choix du texte doit *in fine* être essentiellement guidé par son intérêt pour une lecture à voix haute, force étant de constater que certains s'y prêtent bien mieux que d'autres. Les textes, même descriptifs, qui permettent aux élèves de manifester des émotions, surtout si elles sont diverses, les actions variées faisant naître des sentiments différemment exprimables, les dialogues mettant en scène des personnages différents et qui vont se prêter à un jeu sur les voix, sont ceux qui offriront le meilleur rendu pour une lecture à voix haute. Il faut également que l'extrait choisi fasse sens en lui-même, avec un début et une fin bien identifiés, tout en respectant les exigences de durée de la lecture. *A contrario*, les textes trop plats ou ternes, de même que ceux qui semblent avoir été choisis au hasard dans un livre, sont à bannir.